



L'Europe
locale & régionale

Vers une Europe pour les Citoyens

Évaluation à mi-parcours du Programme « Europe pour les Citoyens' 2014-2020 »

Prise de position du CCRE

26/04/2017

MESSAGES CLÉS

Les messages clés du CCRE sont:

1. Nous sommes convaincus qu'en sa qualité de principal promoteur des jumelages en Europe et en tant que plus grande organisation représentative des pouvoirs locaux et régionaux (PLR), le CCRE joue un rôle unique dans ce Programme, d'autant que tout un volet thématique de notre travail est dédié aux jumelages et à l'engagement des citoyens dans le projet européen.
2. Nous partageons l'avis du Parlement européen qui estime que le programme « *L'Europe pour les citoyens* » est un programme unique et hautement symbolique, puisqu'il s'agit d'un exercice d'écoute, du débat de la société civile et de réflexion critique sur le projet européen. »¹
3. Nous sommes également d'accord avec les Députés européens qui soulignent que « *les fonds disponibles ne semblent pas suffisants pour atteindre le niveau d'ambition élevé des objectifs du programme* »².
4. C'est pourquoi nous saluons la proposition du Parlement Européen visant à doter le Programme « l'Europe pour les Citoyens » d'un budget correspondant au montant symbolique et raisonnable d'1 € par citoyen, soit 500 millions € pour la période post-2020, et nous appelons la Commission Européenne et le Conseil de l'Union Européenne à la soutenir.
5. Nous préconisons par ailleurs la recherche d'une autre base juridique au sein des traités européens permettant d'attribuer au Parlement Européen un rôle de colégislateur dans toutes les décisions concernant le Programme « l'Europe pour les Citoyens ».
6. Nous sommes convaincus que la Commission Européenne devrait réformer le processus du Dialogue Civil, institué dans le cadre du programme, pour le transformer en une structure permanente de dialogue et une plateforme de discussion entre les bénéficiaires, la Commission Européenne et les Points de Contact Nationaux (PCN), afin de débattre des évolutions politiques dans les domaines d'engagement démocratique, participation civique et citoyenneté en général, ainsi que la proportion du cadre financier pluriannuel (CFP) qui lui est dédié.
7. Dans ce but, en tant que représentants des principaux responsables de la mise en œuvre des programmes, nous invitons la Commission Européenne à établir une « *table permanente* » avec la Commission européenne, le CCRE et les associations nationales des gouvernements locaux et régionales, destinée à débattre du Programme et des évolutions politiques dans le domaine de la citoyenneté et de l'engagement démocratique.

¹<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0063+0+DOC+XML+V0//FR>

²<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0063+0+DOC+XML+V0//FR>

Il convient de permettre une implication plus forte des associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux, car elles sont en contact étroit avec les gouvernements locaux et sont les mieux placées pour comprendre leurs besoins.

8. Nous encourageons la Commission Européenne et le Conseil à mieux lier les priorités du Programme aux défis des citoyens dans leur vie quotidienne et aux priorités de l'agenda législatif/politique de l'UE sur la citoyenneté.
9. La plateforme en ligne qui présente les projets aux bénéficiaires du Programme, ainsi qu'aux organisations intéressées à diffuser les résultats des projets, à faciliter la collecte de bonnes pratiques, mais également à assurer une meilleure visibilité et un meilleur suivi des projets, devrait être renforcée. Elle devrait également servir de principale plateforme pour le groupe du Dialogue Civil.
10. Dans une Union qui lutte pour conserver l'adhésion de ses citoyens, nous souhaitons que le Programme soit poursuivi et renforcé après 2020 afin qu'au moins 1 000 projets par an soient subventionnés pour améliorer considérablement l'accessibilité du programme, afin d'en augmenter l'impact et l'image.
11. Nous recommandons que la Commission européenne adopte les priorités pluriannuelles du programme afin de permettre une discussion ouverte et critique sur l'avenir de l'Europe ; en particulier, en soutenant les échanges portant sur les défis liés à la vie quotidienne des Européens : l'emploi, l'intégration, le logement, l'environnement, la mobilité, etc. tout en promouvant les valeurs européennes et l'interculturalité.

Contact

Carlos Mascarell Vilar
Policy Officer – Governance and Citizenship
1 Square de Meeûs, 1000 Bruxelles
Tel. + 32 2 500 05 44
Carlos.MascarellVilar@ccre-cemr.org

Le CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 150 000 collectivités territoriales.

Les missions du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des autorités locales et régionales et fournir une plateforme d'échanges entre ses associations membres et leurs représentants élus et experts.

En outre, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale de collectivités territoriales.

www.ccre.org